

A Rochester, (N.-Y.) après le récent incendie qui a duré environ trente heures, l'on a constaté que le "Granite Building", construit avec de la terra cotta, avait résisté au feu tandis que le "Cox Building", construit en béton, a été complètement détruit.

Avant de terminer ce rapport de mon voyage d'observation, je crois qu'il est de mon devoir d'offrir mes remerciements à MM. le président et aux membres de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui m'ont permis de faire cette visite aux ruines de Baltimore et de recueillir des renseignements qui ne manqueront pas d'être d'une très grande utilité à la construction des édifices à Montréal.

Respectueusement soumis,

ALCIDE CHAUSSE,
Architecte et Inspecteur des édifices.

At the Rochester, (N. Y.) fire which lasted some thirty hours the Granite Building, constructed of terra cotta, withstood the flames, while the Cox building, constructed of concrete was destroyed.

Before closing this report, it is my duty to offer my most sincere thanks to the chairman and members of the Fire and Light Committee for having given me the necessary leave of absence, to enable me to secure such valuable information.

Respectfully submitted,

ALCIDE CHAUSSE,
Architect and Inspector of Buildings.

DELIBERATIONS

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 25 mars.

Sont présents : MM. les échevins Vallières, président, Ekers, L.-A. Lapointe, Payette, Sadler et DeSerres.

Le contrôleur de la Ville présente deux factures pour l'impression de rapports annuels, ouvrage commencé l'an dernier et achevé récemment, de M. A.-P. Pigeon, \$50, et de la Montreal Printing and Publishing Co, \$225.

Ordonné : De solder ces comptes.

2. Soumis un rapport de la Commission des Incendies recommandant de payer une indemnité de \$1,000 aux héritiers de feu le pompier John Enright.

Résolu : De souscrire à ce rapport (MM. les échevins DeSerres et Payette dissidents).

3. Soumise une lettre de Maître J.-L. Archambault, avocat conjoint de la Ville, demandant qu'à cause de sa maladie qui le retient à son domicile soit différée la réorganisation du Département en Loi.

Résolu : D'acquiescer à cette requête et de convoquer Maître Archambault à la prochaine assemblée de la Commission.

4. Soumise une communication de l'Association de la Taxe Unique contenant certaines suggestions au sujet des impositions sur les propriétés.

Déposée aux archives.

—Soumise une lettre de M. P.-W. Saint-George protestant contre la façon avec laquelle on requiert ses services comme témoin pour la Ville.

Renvoyée aux avocats de la Ville avec prière de faire rapport et de suggérer l'attitude à tenir à cet égard.

6. Soumise une communication de l'auditeur et contrôleur de la Ville relativement au pourcentage dû à la Ville par la Compagnie du Terminal sur les recettes de sa ligne du Bout de l'Ile.

Renvoyée aux avocats de la Ville avec prière de donner leur opinion sur la question.

7. M. R. Drouin, surintendant et mécanicien en chef de l'Hotel de Ville, rapporte que l'ascenseur exige des réparations urgents et il suggère la construction de deux ascenseurs nouveau genre.

Renvoyé à la sous-commission de l'Hotel de Ville avec prière de faire rapport.

8. De M. A. Charpentier, paie-maître, représentant à la Commission que ses appointements n'ont pas de proportion avec ses devoirs.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu : Que le salaire de M. Charpentier soit fixé à \$1,100 par année et que soit révoquée la résolution adoptée à la dernière assemblée au sujet de l'engagement de M. Charpentier.

9. Soumise une requête de l'Armée du Salut demandant une subvention.

Renvoyée à M. Bienvenu avec prière de faire rapport.

10. La Commission prend en considération une demande de M. l'abbé Emile Roy au sujet d'une subvention pour l'Hopital des Incurables et de l'entente qui pourrait être arrêtée dans le but d'interner dans cet hospice les malades incurables indigents.

Renvoyée à une sous-commission composée de MM. les échevins Payette, Carter et Lapointe avec prière de faire rapport dans le plus bref délai possible.

11. Soumis un extrait des minutes du Conseil (assemblée du 21 mars) demandant certains renseignements au sujet des dé-

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 25th March.

Present : Ald. Vallières, chairman, Ekers, Lapointe (L. A.), Payette, Sadler and DeSerres.

1. The City Comptroller submitted two warrants for printing annual reports commenced last year and finished recently, as follows : A. P. Pigeon, \$50 ; Montreal Printing and Publishing Co., \$225.

Ordered : To be paid.

2. Submitted and read a report from the Fire and Light Committee to pay indemnity of \$1,000 to heirs of late fireman John Enright.

Resolved : To concur therein (Ald. DeSerres and Payette dissenting).

3. Submitted and read a letter from Mr. J. L. Archambault, joint City Attorney, asking that action be deferred in connection with the re-organization of Law Department, inasmuch as he is absent through illness.

Resolved : To grant said request and to have Mr. Archambault at the next meeting of the Committee.

4. Submitted and read a communication from the Single Tax Association offering certain suggestions concerning taxes on real estate.

Filed of record.

5. Mr. P. W. St. George wrote to the Committee objecting to the manner in which his services are retained as a witness for the City.

Referred to the City Attorneys for examination and report with instructions to make suggestions to the Committee in this connection.

6. Submitted and read a letter from the City Auditor and Comptroller anent the percentage to be retained from Terminal Ry, Co. on the fares to Bout-de-l'Ile.

Referred to the City Attorneys for an opinion thereon for next meeting.

7. Mr. R. Drouin, superintendent of the City Hall Building, reported that the elevator required urgent repairs and suggested the construction of two modern elevators.

Referred to the City Hall Committee for examination and report.

8. Mr. A. Charpentier, paymaster, wrote to the Committee pointing out that the salary granted to him is disproportionate to his duties.

On motion of Alderman Lapointe, it was

Resolved : That the salary of Mr. Charpentier be fixed at \$1,100 per annum and that the resolution adopted at last meeting concerning the salary of Mr. Charpentier be repealed.

9. Submitted and read a request from the Salvation Army for a grant.

Referred to Mr. A. Bienvenu for examination and report.

10. The Committee considered an application from Revd. Emile Roy, asking for a grant for the Hospital for Incurables and suggesting that some arrangements be made whereby indigent incurables might be received therein.

Referred to the Sub-Committee composed of Ald. Payette, Carter and Lapointe for examination and report within the shortest possible delay.

11. Submitted and read an extract from the minutes of the City Council, March 21st, asking certain information concern-